

Permanences



Assistante Sociale

Direction de la Solidarité Départementale

Sur rendez-vous le lundi de 13h30 à 17h

03.26.55.65.33



Mission Locale

(Pays d'Épernay, Brie et Champagne)

2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois

14h - 17h

(RDV au 03 26 55 73 00)

Msap 10, rue des Loriots à Vertus

Horaires d'ouverture

Sans rendez-vous :

du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15
et le mardi et jeudi de 13h30 à 17h

Possibilité de rendez-vous à votre domicile
(personnes handicapées, mobilité...)

Prise de rendez-vous au 03 26 52 69 46

Un lieu unique

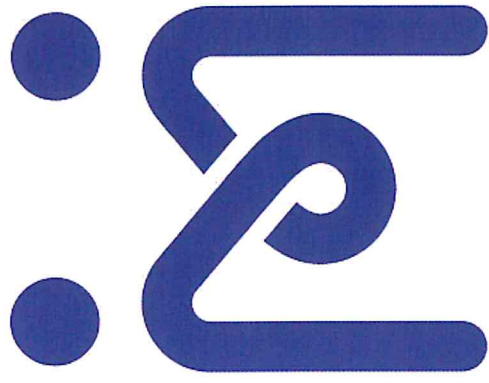


Maison
de services
au public

➔ 10, rue des Loriots
51130 VERTUS

📞 Tél. : 03 26 52 69 46

✉ Mail : msap@epernay-agglo.fr



Maison de services au public

Maison de services au public Epernay Agglo Champagne

EPERNAY AGGLO CHAMPAGNE

met à votre disposition

une adresse unique

pour faciliter vos démarches
administratives

GRATUIT ET PERSONNALISÉ

EPERNAY
AGGLO CHAMPAGNE

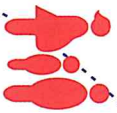
➔ 10 rue des Loriots
51130 VERTUS

📞 Tél. : 03 26 52 69 46

✉ Mail : msap@epernay-agglo.fr



Mise en relation



Accueil, Information, orientation



Accompagnement aux démarches administratives

La Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) décide la création de Maison de services au public (Msap), en remplacement des Relais Services Publics (RSP).

Le principal objectif d'une Maison de services au public est d'améliorer l'accès à tous les services assurés par les grands opérateurs nationaux et locaux de services de proximité : Pôle emploi, les caisses d'assurance maladie, de retraite, d'allocations familiales, de mutualité sociale agricole ...



Aide à l'utilisation des services et des outils numériques

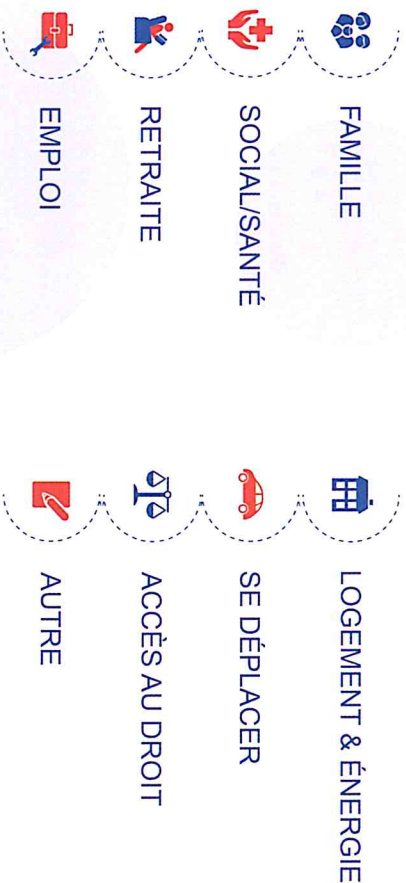


Service public gratuit et ouvert à tous.

Portée par la Communauté d'Agglomération Epernay, Coteaux et Plaine de Champagne, la Maison de services au public regroupe en un lieu unique, une gamme élargie de services où l'utilisateur peut recevoir une écoute et un accompagnement dans ses démarches de la vie quotidienne.



Un seul interlocuteur auprès des partenaires pour toutes vos démarches



Pensez à vous munir de vos identifiants et codes confidentiels, sans quoi aucune démarche ne sera possible.

Pour que votre déplacement soit efficace

QUELQUES EXEMPLES :

POUR LE DOSSIER CAF / MSA

- Mon n° d'allocataire (sur courrier CAF)
- Mon code confidentiel à 8 chiffres
- Mes 3 derniers bulletins de salaire
- Mon dernier avis d'imposition

POUR LE DOSSIER CPAM / MSA

- Mon n° de sécurité sociale (carte vitale)
- Mon code confidentiel

POUR LE DOSSIER PÔLE EMPLOI

- Mon numéro d'identifiant
- Mon mot de passe
- Un CV papier ou sur clé USB si possible

POUR LE DOSSIER D'ASSURANCE RETRAITE (CARSAT, MSA, RSI)

- Mon n° de sécurité sociale (carte vitale)
- Une adresse mail et son mot de passe

